

## SYNDICALISME



ISTOCK

Les nouvelles réformes ont énormément d'impact sur le personnel et sur son niveau de détresse, indique Carolle Dubé.

## RÉSEAU DE LA SANTÉ

## L'APTS rafle les votes d'allégeance

Après une période de maraudage, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux a gagné 20 000 membres

En raison de la restructuration en profondeur subie par le réseau de la santé et des services sociaux, les syndicats ont vécu récemment une période de maraudage suivie d'un vote d'allégeance. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a réalisé des gains majeurs, qui se sont soldés par l'ajout de milliers de membres. Ce mouvement entend maintenant faire valoir ses revendications en s'appuyant sur une représentation largement accrue.

RÉGINALD HARVEY  
Collaboration spéciale

En 2004, Carolle Dubé fut l'une des fondatrices de l'APTS, dont elle est la présidente depuis 2012. Professionnelle elle-même, elle exerçait en électrophysiologie médicale à l'Hôpital neurologique de Montréal avant de se consacrer au syndicalisme à plein temps. Le syndicat regroupe les professionnels techniques possédant des formations universitaires et collégiales qui oeuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux. Depuis l'adoption de la loi 30, en 2003, il est question de la catégorie d'emploi numéro 4. « On retrouve là les gens qui travaillent dans le secteur de la réadaptation et de la nutrition, dans les services diagnostiques, comme la radiologie et les laboratoires, dans le secteur du soutien, comme les CLSC, et dans tout le grand secteur psychosocial », explique M<sup>me</sup> Dubé. En fait, ce sont là tous les professionnels techniques qui ne sont pas associés aux soins infirmiers.

Carolle Dubé reconnaît volontiers que « la syndicalisation dans le réseau de la santé s'est toujours avérée une question un peu complexe ». Et elle en vient

à présenter le portrait de l'avant et de l'après-APTS à la suite du vote d'allégeance qui a été imposé par l'adoption de la loi 10 et la création de 21 centres intégrés (CI) dans chacune des régions. « Au départ, on représentait 32 000 membres répartis dans 19 centres et on a gagné dans 18 de ceux-ci, ce qui a porté le nombre des membres à près de 52 000 », dit-elle. L'Alliance est maintenant présente dans les centres jeunesse, qui ont été intégrés aux CI.

## Regroupés

Comment la présidente explique-t-elle ce gain spectaculaire de quelque 20 000 adhésions? « On pratique un type de syndicalisme qui rejoint les professionnels et techniciens, ce qui ne date pas d'hier. Mais même si on existe comme organisation que depuis 2004, ces gens-là souhaitent depuis les années 1970 pratiquer ensemble leurs professions et exprimer leurs revendications, qui sont axées sur leurs pratiques et leurs besoins particuliers en matière de formation et de développement. »

Au moment d'une négociation, elle affirme que « ce sont là des volets qui sont importants et qui rejoignent nos gens; mais il est sûr qu'on a été aidés par la loi 10 parce qu'elle leur

a fourni l'occasion de rejoindre nos rangs ».

L'Alliance fonctionnait déjà à l'intérieur des centres intégrés depuis environ deux ans: « On prépare, depuis ce temps, nos unités à la nouvelle vie syndicale: elles sont soit en très grand nombre à certains endroits, soit dispersées sur des territoires très vastes ailleurs », rapporte la présidente.

Dans ces conditions, la réflexion sur les façons de faire s'était déjà amorcée et elle se poursuivra avec les nouveaux membres. « Comment peut-on rester près d'eux? Comment peut-on répondre à leurs besoins en matière de conditions de travail? Comment peut-on maintenant avoir une vie syndicale locale? », note M<sup>me</sup> Dubé. Le développement technologique a son importance dans un tel contexte.

Qui dit augmentation substantielle du nombre de membres dit aussi coffres mieux garnis, ce qui permettra à l'APTS de répondre à certaines attentes: « On a également réfléchi en profondeur à l'offre de services qui est très importante chez nous. Nos gens sont des professionnels qui veulent s'impliquer dans leur syndicat, mais qui cherchent de plus à obtenir beaucoup de soutien de notre part. On leur donne des services de relations de travail et un soutien sur le plan politique et des revendications. »

## Un réseau malmené

Pour arriver à maintenir la cadence dans ce contexte, l'APTS prend les mesures nécessaires. « Il est certain qu'on traverse une période intensive d'embauche dans l'organisation pour être en mesure de répondre à la demande, dit Mme Dubé. On est un syndicat national et on doit être en mesure de fournir des services partout, dans chacune de nos unités. » Elle se montre tout de même réa-

liste: « Plus de membres, ça veut dire plus de cotisations, mais naturellement l'ensemble des besoins et des dépenses augmente aussi. »

Les réformes imposées exigent de plus nombreuses interventions. « Elles ont énormément d'impact sur le personnel et sur son niveau de détresse. Toutes les réorganisations qui se produisent actuellement touchent beaucoup de nos membres », affirme Mme Dubé.

Carolle Dubé donne plus de détails sur les effectifs touchés: « Par exemple, il y a toute la réforme dans les laboratoires qui touche les technologues médicaux, il y a le transfert des ressources des CLSC vers les GMF [groupes de médecine familiale] qui bouscule les travailleuses sociales et il y a tout ce qui se passe dans nos urgences qui a un impact sur leur personnel. »

Elle en tire cette conclusion: « On vit réforme par-dessus réforme, et elles se déroulent souvent dans un mode assez improvisé, sans consulter les gens et sans mesurer sur place les effets des décisions qui sont prises. »

Ainsi, l'APTS a mené un sondage afin de mesurer la condition psychologique de ses membres. « On a quelque chose comme six personnes sur dix qui manifestent présentement des signes de détresse, note la présidente. À ce sujet, on est capable d'établir des liens avec ce qui se passe dans le réseau de la santé en matière de réformes. »

Carolle Dubé sonne l'alarme: « On devrait compter sur l'autonomie professionnelle de nos gens, mais on n'en tient pas du tout compte en leur imposant toutes sortes de barrières. Il en résulte qu'ils éprouvent énormément de difficultés à accomplir leur travail comme ils le voudraient, notamment pour aider les enfants et les personnes âgées. Ces personnes sont particulièrement visées par leurs services professionnels. »

CSQ

## Pour une qualité de vie au travail

Les décideurs politiques auraient tout intérêt, en ce contexte où les milieux de travail subissent des mutations de divers ordres, à investir davantage dans la qualité de vie des travailleurs que dans la quête éfrénée aux emplois, selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). L'organisation demande à ce que des gestes appropriés soient posés quand ils clament haut et fort que l'éducation représente pour eux une priorité nationale et à consentir les efforts requis pour redresser un réseau de la santé qui se dégrade.

RÉGINALD HARVEY  
Collaboration spéciale

Parmi les voix qui dénoncent un certain climat d'immobilisme quant à gestion gouvernementale des enjeux qui secouent les réseaux de la santé et de l'éducation, s'élève celle de la présidente de la CSQ, Louise Chabot. « Quand on parle avec les grands syndicats, note-t-elle, on a peut-être l'impression qu'ils se répètent, mais pour ma part, j'ai un profond sentiment que ça ne bouge pas, que les choses stagnent, ce qui me choque. »

Elle en veut pour preuve le fait « qu'il y a des appels qui sont lancés et qui touchent les divers enjeux relatifs au monde du travail du XXI<sup>e</sup> siècle et, pendant ce temps, on dirait qu'il n'y a personne à l'autre bout du fil ». Bien qu'il se produise là des changements, « on dirait que cette réalité est absente des considérations et des motivations du gouvernement depuis plusieurs années ».

## Question ignorée

Des millions d'emplois seront à pourvoir dans un proche avenir au Québec, dont un certain nombre dans le secteur public. Le réseau de la santé et des services sociaux se montrera particulièrement gourmand dans le renouvellement de son personnel. Voilà ce qui ressort notamment du dernier Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, tenu en février dernier.

Dans le cadre de ce forum, la Centrale a interpellé encore une fois le gouvernement. « On trouvait que la question de la qualité de vie au travail n'était pas assez présente », rappelle la présidente. « Quand on parle de formation de main-d'œuvre avec des problèmes d'emplois à pourvoir dans les prochaines années, il ne s'agit pas seulement d'une question de qualification ou de nombre; c'est aussi relié à des notions de conditions de travail et de qualité de vie au travail. »

À son avis, le secteur public est miné par la surcharge de travail et par la précarité d'emploi. Elle énumère certains points majeurs sur lesquels portent les enjeux: « C'est majeur tant sur le plan de la rémunération, de l'organisation du travail, des carences qui existent en santé et sécurité et des disparités de traitement dans les régimes de retraite. » Elle insiste sur le besoin pressant d'adapter les normes du travail à la réalité.

À ce sujet, elle revient là encore sur l'inaction dans la gouvernance: « Tout un collectif d'organisations syndicales a déposé auprès du ministre Proulx, il y a presque un an, un projet de loi cadre en matière de conciliation famille-travail. On se penche sur ce dossier-là depuis 20 ans et c'est une valeur forte en matière de qualité de vie pour l'ensemble des travailleurs. »

Laconique, elle constate que « c'est demeuré lettre morte ». Des pas ont été franchis, concède-t-elle, notamment pour la Loi sur les normes du travail, mais il reste selon elle tout un ménage à faire, ce qui est aussi le cas pour le Code du travail. Louise Chabot déplore que personne n'ose se frotter aux enjeux dans ces domaines de crainte des retombées qui pourraient en découler.

Contre l'austérité

Ainsi, la présidente insiste sur l'une des revendications majeures de la CSQ et de l'ensemble du milieu syndical à la veille du 1<sup>er</sup> mai: le salaire mi-

nimum à 15\$. Elle en donne cette définition simple: « C'est le seuil qu'il faut atteindre pour être certain de sortir les travailleurs de la pauvreté. »

Leader syndical en éducation, la CSQ se montre déçue des sommes investies dans le dernier budget québécois pour rattraper les dommages causés précédemment par les mesures d'austérité. Selon Louise Chabot, des efforts ont été consentis, mais ils ne suffisent pas: « Les compressions, pour faire un chiffre rond, se sont élevées à un milliard de dollars dans le réseau au cours des cinq dernières années. Pour les élèves, il y a eu des bris de services et un manque d'accès pour ceux qui sont spécialisés. Dans les classes ordinaires, il y a maintenant plus du tiers des élèves qui éprouvent un problème, sans compter qu'entre 20 et 25% de notre personnel enseignant quitte son emploi après cinq ans à cause de la charge de travail. »

D'où la nécessité d'agir avec célérité pour que les élèves accèdent en plus grand nombre à la réussite. À ce propos, elle rappelle que plusieurs démarches ont eu cours durant les derniers mois pour en arriver à élaborer une politique nationale sur la réussite éduca-

tive, mais déplore que, « à l'heure où on se parle, elle demeure en incubation pendant que les problèmes qui ont été créés par les compressions persistent ».

Et pourtant, le premier ministre lui-même y est allé d'un discours fort à l'automne dernier au cours duquel « il s'est autoproclamé le "premier premier ministre" de l'Éducation au Québec. Il s'est livré à une plaidoirie voulant que l'éducation soit un vecteur de développement économique et social, qui est la priorité du gouvernement ».

Malgré une tentative de rattrapage, la CSQ demande à ce que davantage soit fait que les remises d'argent à présent octroyées au compte-gouttes: « Si l'éducation est la vraie priorité, il doit nous déposer à court terme une vision globale de celle-ci en investissant en même temps les sommes nécessaires qui l'accompagnent. »

La loi 10 adoptée sous le baïllon, tout en bouleversant les structures du réseau de la santé, a forcé une campagne de maraudage suivie d'un vote d'allégeance syndicale. « Je suis allée dans les milieux et les gens nous parlaient davantage de leurs problèmes que du vote à venir », rapporte Louise Chabot. Cette expérience s'est avérée particulièrement révélatrice lors de sa visite en milieu hospitalier: « Je me suis rendue dans des départements où le monde pleure; il y avait un manque de personnel et au moins 20% de celui-ci était là depuis 16 heures en raison des heures supplémentaires obligatoires. »

Louise Chabot signale que les gens vivent dans l'attente d'une solution à leurs problèmes, sans vraiment savoir à qui s'adresser: « À cause des mégastuctures mises en place sur de vastes territoires, il n'y a plus de relations de proximité avec les directions. »

Elle s'inquiète de ce qu'il adviendra des services à la population, notamment en matière d'accès, dans ce réseau reconfiguré par le ministre. « On n'a jamais vu une réforme comme celle-là, et elle n'est pas de nature à servir les usagers, note-t-elle. Rien n'a démontré que c'est en créant des mégastuctures comme on le fait qu'on règle les problèmes d'accessibilité aux soins, ce qui ne génère pas non plus d'économie. »



Carolle Dubé

ÉCOMUSÉE  
DU FIER MONDE

Musée d'histoire et musée citoyen

Visitez les expositions de l'Écomusée!  
Découvrez la vie quotidienne en milieu ouvrier et suivez le parcours inspirant de groupes citoyens.

ecomusee.qc.ca

2050, rue Amherst  
Berri-UQAM  
514 528-8444

Culture et Communications Québec

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Un travailleur mérite plus qu'une bête somme.

Appuyons cinqdixquinze.org